



CONSEIL DE VIE SOCIALE EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS

REUNION DU 23 FEVRIER 2024

Le Conseil de la vie sociale s'est réuni le 23 février 2024 à 14h30

Présents :

* Habitants et proches : M. GAILLARD Marius – Président du CVS, Mme BERNASCONI Carole – Vice-Présidente du CVS, Mme CHARDINE Marie-Noëlle – Représentante élue des habitants, Mme EUDINE Jocelyne – Représentante élue familles, Mme PINOT Hélène, Mme MURIER Simone, Mme RABEC Françoise, Mme BARBIER Martine, Mme DUFOUR Geneviève, Mme OZOUF Jacqueline, Mme LENOIR Janine, M. CULERON Albert, Mme LEMIERE Jacqueline, M. GAUCHER Raymond, M. POTEY Olivier, Mme LEPAGE Catherine, Mme LEREDDE Andrée, Mme ALLAIN Yolande, M. ALLAIN Jean, M. SAULNIER Denis, Mme MERIENNE Laurence, Mme MERIENNE Jacqueline, Mme BINET Martine, Mme LALLEMAND Clotilde, M. POMMIER Jacky, Mme JACQUETTE Patricia, Mme JACQUETTE Jeanne

* Conseil d'administration : Mme COUEFFEUR – Directrice, Mme LEREDDE Chantal – Représente du Conseil d'administration

* Représentant des bénévoles : M. Jean BOUHAILLER – Président association l'Armoire de Mamie

* Personnel : Mme FOUCHARD Valérie – Coordinatrice animation, Mme LE CALVEZ Véronique – IDEC EHPAD

Compte-rendu rédigé par Mme BERNASCONI, Vice-Présidente du CVS

Ordre du jour

- ✓ Projets Institutionnels 2024 :
 - Mise en œuvre progressive des actions du projet d'établissement 2023-2027
 - Elections au Conseil de Vie Sociale en novembre 2024
 - Préparation évaluation HAS
- ✓ Réunion Pré CVS avec les habitants
- Projets Animation 1^{er} semestre 2024
- ✓ Questions diverses

1) Projets Institutionnels 2024

1.1. *Mise en œuvre progressive des actions du projet d'établissement 2023-2027*

Le projet d'établissement peut désormais être consulté en ligne sur le site internet :

<https://ehpadtorigny.fr/presentation/>
rubrique « Projet d'établissement »

Documents => plaquette de présentation + synthèse en format power point
La synthèse du projet d'établissement est désormais distribuée lors de chaque entrée en hébergement permanent
Pour rappel, le projet d'établissement est obligatoire et doit fixer des objectifs sur une période de 5 ans.

Priorités 2024 :

- . Restructuration et plan de financement
- . Retour du comité éthique (questionnement éthique)
- . Réflexion en lien avec la transition énergétique (déchets, recyclage, ramassage différencié...eau, électricité)
- . Le circuit du médicament (102 personnes accueillies)
- . Droit des habitants – élection du CVS, vote
- . Organisation sur l'entretien des locaux

Focus sur le projet de reconstruction/restructuration

Les autorités c'est-à-dire l'Agence régionale de Santé et le département se rendent compte que le bâtiment est grand mais n'est pas fonctionnel, beaucoup de petites chambres et elles n'ont pas toutes des douches.

2 phases du projet déjà réalisées : Constat technique et fonctionnel et élaboration d'un pré-programme.

Ensuite, l'objectif est la réalisation du plan de financement et les négociations avec les autorités de financement.

⇒ Les travaux vont nécessairement impacter le prix de journée. L'objectif est d'essayer de limiter autant que possible cette hausse

En 2024 il est important d'y voir plus clair sur le plan de financement et d'avoir l'accord des autorités qui financent. Cela permettra de lancer dès que possible la phase concours et étude. Le temps estimé des travaux est de 54 mois.

Début des travaux 2026-2027.

Le bâtiment en pierre est en bon état : nous pouvons l'exploiter pour le PASA et l'accueil de jour, le SSIAD, les bureaux, le stockage... selon ce que proposera l'architecte.

Le bâtiment Aquarelle, qui est pourtant le plus récent, sera déconstruit : il ne peut pas être restructuré.

La partie hébergement sera complètement reconstruite.

C'est le scénario privilégié avec une cohérence architecturale.

Pour l'ancien bâti des projets seront initiés pour une vente : explorer la piste d'une cohabitation intergénérationnelle ?

Le coût financier sera de 19 à 20 millions d'euros.

Travaux qui impactent le prix de journée : celui-ci est aujourd'hui à 66 euros par jour, les premières projections financières de l'impact des travaux montrent une augmentation de celui-ci à deux chiffres ! Il nous faut donc trouver un maximum de subventions, car c'est la meilleure des solutions pour limiter l'impact sur le prix de journée.

Question d'une famille : y aura-t-il augmentation de la capacité d'accueil ? La capacité officielle de l'Ehpad est de 97 résidents et 102 résident actuellement car il y a des chambres doubles. On recense des besoins sur le territoire, hébergement temporaire, ou en tout cas des alternatives à l'hébergement permanent. La direction va faire part de l'intérêt que cela présente pour Torigny aux autorités pour essayer d'obtenir des places en temporaire.

1.2. Elections au Conseil de Vie Sociale

Cf présentation power point : Détails sur le rôle du CVS, les membres,

Les élections se dérouleront en novembre 2024. Plus d'infos à venir lors des prochains CVS.

1.3. Préparation – Evaluation Haute Autorité de Santé (HAS)

Cette nouvelle évaluation sera menée par un organisme externe, selon le référentiel validé par l'HAS. Elle est obligatoire et se répète tous les 5 ans. (140 critères à respecter).

4 valeurs fondamentales :

- Le pouvoir d'agir de la personne
- Le respect des droits fondamentaux du résident (liberté, vote...)
- L'approche inclusive des accompagnements
- La réflexion éthique des professionnels

Certains points seront très surveillés, dont le circuit du médicament,

Pour l'établissement, l'évaluation devra être réalisée avant juin 2026.

Il y a encore le temps de se préparer mais l'objectif en 2024 est de commencer à étudier les 18 critères considérés « impératifs » et de travailler en interne (autoévaluation).

2) Réunion pré-CVS le 14.02 avec les habitants

Réunion avec 6 habitants plus 4 autres vus dans leur chambre.

C'est globalement positif.

Les habitants disent que la cuisine est bonne et ils ont tout particulièrement apprécié les repas pendant les fêtes. Ils aiment rencontrer le personnel de cuisine qui se déplace pour les rencontrer. Toutes les semaines ils viennent à la rencontre des habitants.

Pour la lingerie RAS ; rappeler aux familles que quand ils apportent du linge neuf il faut le préciser au personnel car il y a beaucoup de linge non marqué à la lingerie. Ne pas hésiter à leur demander d'aller voir s'ils retrouvent des vêtements.

En ce qui concerne l'entretien des locaux c'est correct, actuellement nous testons une nouvelle organisation.

Le personnel soignant est disponible mais pas assez nombreux, il est félicité pour son travail mais ils souhaitent avoir des moyens humains plus importants pour l'Ehpad.

L'animation ne peut pas reposer que sur une seule personne. Un temps d'animation et de vie sociale dans chaque secteur est prévu tous les jours, mais ce n'est pas facile.

Mme Fouchard coordonne tous les projets.

Atelier mémoire, gym, carnaval, présence du père Ludo plus ateliers musicaux loto, spectacle, carterie.

Ils ont apprécié les cartes faites par certains résidents et bénévoles, mais aussi les petits cadeaux d'anniversaire, les éphémérides et les attentions à Noël.

Mme Coueffeur souhaite garder ces petites attentions.

Le journal Ouest-France est parfois donné trop tard.

Dans le bâtiment Aquarelle il fait très chaud dans les chambres : des rideaux, ou des filtres UV sont à l'étude pour atténuer cette chaleur.

Les résidents remercient « l'Armoire de Mamie » pour leur participation financière pour les spectacles.

Suggestion dans Boite à idées : une famille demande si possibilité d'un distributeur de boissons chaudes ou froides. La direction indique qu'un tel investissement n'est pas prévu. Pour rappel dans le salon des Bleuets des boissons chaudes sont à la disposition des visiteurs. De plus, dans le cadre des dispositions de La loi « Egalim », il va falloir remettre une fontaine à eau.

Question d'une famille (mail) : un proche s'interroge sur les séances d'« Art Thérapie » : financement ? y a-t-il eu baisse de la fréquence ? est-ce considéré comme du soin ? L'établissement finance à son compte une demi journée tous les 15 jours, il n'y a pas de budget accordé à ce titre, ce n'est pas considéré comme un soin. L'année dernière nous avons pu augmenter ce temps d'intervention avec des journées complètes, nous n'avons pas de budget supplémentaire cette année qui le permet.

Une enquête de satisfaction a été faite auprès des personnes rentrées en 2023 volontaire et en capacité de répondre seules. Présentation des résultats : ceux-ci sont globalement positifs,

peut-être revoir la question de la visite avant l'entrée, celle-ci est mise en œuvre dès que possible mais ce n'est pas possible de l'organiser (hospitalisation, etc.).

3) Projet animation 1er semestre 2024

. Thème « JO »

- Olympiades des Ehpad mercredi 10 avril 2024 dans le Hall d'Expo à Saint-Lô. 38 établissements sont inscrits, 500 personnes en tout. C'est un évènement qui ne concerne que les habitants, les familles ne pourront pas participer. Il y aura 5 épreuves et un classement pour les meilleurs établissements.

Il faudra réaliser une déco de table en rapport avec les jeux olympiques plus une cocarde.

Le parrain de cet évènement a 102 ans et il a participé aux jeux olympiques à Londres en 1947, il a été médaillé en aviron.

- « Olymp'tour » : challenge parcours relai, il passe à Cherbourg et passe dans tous les établissements volontaires de la Manche pour finir dans le sud du département.

. Spectacles

. Retour du marchand de glace (prévu deux fois cette année)

. Sorties extérieures

. 80eme anniversaire du débarquement ;

Une sortie est prévue avec un financement de l'Office national des anciens combattants

. Repas champêtre le 27 juin (thème autour du 80eme anniversaire du débarquement ? à confirmer) ;

. Appel à projet « Conférence des financeurs » : l'établissement a déposé un dossier et a espoir que le financement sera accepté pour l'achat d'une machine pour écouter de la musique type « juke box » (accès facilité et adapté aux habitants) ; pour favoriser le plaisir de l'écoute, avec des activités de stimulation cognitive et utiliser la musique comme support thérapeutique.

. Rencontres avec le Centre de loisirs, le Repam, la Mam, la MFR, et les jeunes du Conseil municipal.

Question d'une famille :

Aux Jonquilles il y a un personnel pour 15 résidents le week-end, c'est trop peu.

Réponse de Mme Coueffeur : effectivement il y a un créneau dans le week-end où il n'y a qu'une seule personne. Mais une attention particulière est apportée par le personnel des Glycines qui peut aider. Le temps où la personne est seule est le plus limité possible.

Fin de la réunion à 16h.

Gaillard

Signature

M. GAILLARD James

Président du CVS